

# Droguée par son mari, Marie a été violée par plus de cinquante hommes

## VAUCLUSE

Officier pompier, journaliste, gardien de prison, militaires, infirmiers : depuis un an, des dizaines d'habitants du Vaucluse, adeptes d'un site libertin, ont été écroués pour avoir abusé d'une mère de famille chimiquement endormie.

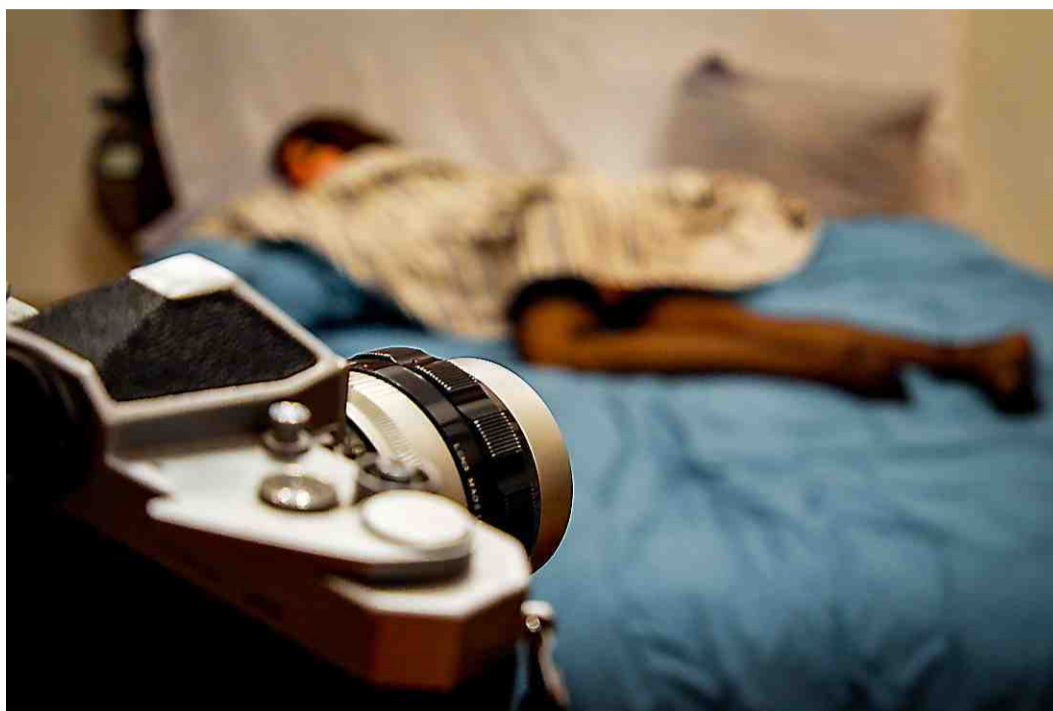
François Barrère  
fbarrere@midilibre.com

« Sachez que je vais devoir vous montrer des photos et des vidéos qui risquent de vous choquer. » Le 2 novembre 2020, au commissariat de Carpentras, Marie, 67 ans, voit sa vie brusquement s'effondrer. Sidérée, elle écoute l'officier de police lui raconter l'impensable : depuis des années, son mari, Dominique P., 69 ans, la drogue le

soir avec du Temesta, un puissant somnifère. Puis cet homme qu'elle a épousé il y a près de cinquante ans, et avec qui elle a eu trois enfants, l'offre à des inconnus, dans leur lit conjugal. Ils sont officier chez les pompiers, infirmier, journaliste, ouvrier, employés. L'un d'eux est gardien de prison, d'autres sont militaires. Tous sont entrés en contact avec Dominique, un électricien à la retraite, sur un site libertin, coco.fr. Et il n'a visiblement pas eu beaucoup de mal à les convaincre de venir abuser de son épouse endormie, le soir, dans la villa familiale, pendant qu'il assouvait ses fantasmes de voyeur en filmant ces viols répétés.

### 225 endormissements estimés sur une année

Le pot aux roses a été découvert le 12 septembre 2020 grâce à la vigilance du service de sécurité de l'hypermarché Leclerc de Carpentras, et à la sagacité des policiers. Sur les écrans de contrôle, un agent repère ce retraité qui filme sous les jupes de clientes avec son téléphone portable. Il est arrêté, conduit au poste. La police perquisitionne son domicile, saisit un ordinateur, un caméscope et un appareil photo, puis le remet en liberté. Dans la mémoire d'un appareil, des photos dénudées de Marie, et des conversations sans ambiguïté : Dominique donne les dosages nécessaires pour endormir son



Un voyeurisme pervers, poussé à l'extrême par un homme obsédé par ses fantasmes. PHOTO ILLUSTRATION F.B.

épouse et toutes les indications pour se rendre à leur domicile. Le parquet saisit un juge d'instruction d'Avignon d'une enquête pour viols aggravés, confiée au SRPJ de Montpellier. Le 2 novembre, pendant qu'un policier explique la situation à son épouse, Dominique, en garde à vue, passe aux aveux. L'enquête est accablante : sur la base des ordonnances de somnifères qu'il a obtenues, les policiers estiment à « 225 endormissements en un an » subis par Marie. Dominique explique avoir découvert, vers 2013, 2014, alors que Marie, qui avait du mal à dormir, s'était fait prescrire des somnifères, qu'il pouvait se livrer à des actes sexuels sans qu'elle réagisse. Il lui en fait prendre à son insu le soir, au repas. « Plus tard, sur le site coco.fr, j'ai indiqué ce que je faisais à mon épouse et je vou-

lais faire venir des gens chez moi pour qu'ils voient ce que je faisais », explique-t-il. Mais il le reconnaît : ses visiteurs du soir n'étaient pas inactifs. « Ils savaient qu'ils profitaient d'une personne endormie », avoue-t-il, estimant « entre trente et cinquante » le nombre de ces violeurs nocturnes.

### D'autres victimes ?

En février 2021, les policiers arrivent à une liste ahurissante : 60 hommes sont identifiés sur les multiples scènes de viol filmées et conservées par Dominique. « On a des gens de 20 à 70 ans, principalement des "monsieur-tout-le-monde", soupire un policier. C'est le dossier de la perversité ordinaire. » Plusieurs vagues d'arrestations se sont succédées, avec 32 suspects désormais incarcérés pour viol. La dernière a eu lieu

ce mardi, avec une dizaine d'interpellations de plus. Mais l'enquête n'est pas achevée. Car les actes de ce criminel sexuel hors du commun ne se sont sans doute pas limités à son couple. Il a reconnu s'être rendu chez un autre mari pour abuser de sa femme. Faut-il un dosage suffisant, la victime s'est réveillée au moment où Dominique baissait son pantalon. Aux utilisateurs de ce site, où il gérait un salon baptisé « À son insu », il a prodigué des conseils sur les meilleures posologies pour parvenir à ses sinistres fins. Marie, elle, tente de se reconstruire. « C'est un tsunami. Je me sens sale. Quand je pense à ces hommes qui violent une morte, je suis anesthésiée », a-t-elle dit à ses proches.

> Contactée, l'avocate de Dominique P. n'a pas souhaité s'exprimer.

## QUESTIONS À

Me Cathy Richard  
Avocate de Marie

### « Un énorme traumatisme »

#### Comment va votre cliente aujourd'hui ?

Pour elle, la vie s'est arrêtée. Le traumatisme est énorme. Elle a été atteinte dans tout ce qui fait la vie humaine : le viol, l'intimité familiale, le domicile. Tout ce à quoi elle croyait a été balayé. Son divorce est en cours, elle a quitté la région, et elle se cache.

#### Droguer une femme pour la violer, est-ce fréquent ?

Cette affaire montre la banalisation de la soumission chimique. Ce n'est pas que l'inconnu avec du GHB en boîte de nuit, c'est aussi à la maison, chez papa-maman. Il faut lancer un cri d'alarme, car le chiffre noir est très important. J'étais partie civile dans l'affaire Daval, et les proches d'Alexia ont décrit des troubles du comportement similaires à ceux de Marie : des moments d'absence, des souvenirs oubliés. Il est vraiment temps d'alerter le corps médical et les neurologues, qu'ils aient le réflexe de rechercher les substances nuisibles. Ce dossier soulève des questions de société : beaucoup ont dit que ce n'était pas un viol, puisque c'était son mari qui l'offrait. Et puis, il y a le côté porno chez les gens, et la responsabilité d'un site qui n'est pas sur le dark web et où tout est pourtant permis.

## Traque

### Une affaire hors norme

De mémoire de policier comme d'avocat, aucune affaire criminelle de mœurs n'a rassemblé en France autant de suspects : l'affaire d'Outreau comptait 17 accusés. « On est sur une affaire totalement hors norme, par la durée des faits comme par le nombre de participants mis en cause », estime un enquêteur. « C'est un dossier historique », ajoute un magistrat d'Avignon, où l'on s'interroge déjà sur l'organisation matérielle d'un futur procès : la salle de la cour d'assises du Vaucluse n'est en rien dimensionnée pour gérer une audience avec une cinquantaine d'accusés.



Me Christian Dumont défend l'un des suspects déjà écroués. F.B.

## « Mon client pensait leur faire plaisir »

### MONTPELLIER

« Qu'un mari puisse imposer cela à sa femme, c'est inimaginable », souligne Me Christian Dumont. L'avocat montpelliérain défend l'un des suspects incarcérés pour avoir violé Marie. « Mon client explique qu'il a répondu à une annonce sur un site libertin, et il pensait faire plaisir à ce couple : il s'est dit que ces gens devaient ensuite fantasmer en regardant une vidéo avec sa participation. » Mais depuis son incarcération, cet

homme qui est allé à deux reprises chez le couple maintient sa position : « Il ne pensait pas que cette femme était droguée. Il dit qu'il s'est bien rendu compte que la situation n'était pas normale, devant la mise en scène, l'absence de réaction de la victime. Mais il n'est pas rentré dans son processus intellectuel de se dire que si cette femme était inerte, c'est qu'elle n'était pas consentante. »

F. B.

## Le psychiatre : « Une problématique sexuelle typiquement perverse »

### ANALYSE

Le docteur Jean-Claude Pénochet est expert à la cour d'appel de Montpellier

#### Quel regard portez-vous sur l'attitude de cet homme qui drogue son épouse, l'offre à des inconnus et filme ?

Il y a deux éléments différenciés : cette femme endormie et le fait de se satisfaire de l'intervention d'un tiers dans une relation intime. Ces deux axes sont liés et recourent la même problématique sexuelle, qui est typiquement perverse, avec une contrainte agressive violente à l'égard de son épouse. Sur l'endormissement, on est presque dans un renversement de ce que l'on voit ailleurs, ces hommes qui ont recours à des poupées en latex. Là, il endort cette épouse réelle pour en faire un objet, c'est une mise en scène qui enlève à cette femme un caractère humain essentiel, son altérité. En introduisant un



Le docteur Pénochet : « Le fantasme d'un objet à disposition. » F.B.

tiers dans la relation sexuelle, il va se projeter sur un autre homme qui réalise l'acte sexuel. Son rapport sexuel devient purement psychique, ce n'est plus une jouissance physique : c'est une sexualité régressive et immature. Enfin, il filme. On sait que les images érotiques ou pornographiques sont ce qui est le plus consommé sur internet aujourd'hui. C'est là qu'on voit la

force de sa pulsion.

#### La soumission chimique est-elle fréquente ?

Cela a sans doute toujours existé, mais ça se développe. Il y a des transmissions via les films, les réseaux. Les gens apprennent, c'est indéniable, et cela leur donne des idées. Cela correspond au fantasme d'avoir un objet toujours à sa disposition.

## Les récits glaçants des suspects

### EXPLICATIONS

« Je me rappelle très bien qu'après que j'ai violé son épouse, Dominique P. était plutôt content et qu'il m'a proposé de revenir. » Les explications données à la justice par certains suspects sont glaçantes. « Il m'a expliqué que lors d'un long trajet routier, il lui a donné des somnifères pour la livrer à d'autres hommes sur des aires de repos », dit un autre.

« Cette situation excitait ce monsieur qui prenait le relais dans la relation sexuelle avec son épouse endormie. Dès que sa femme faisait un mouvement, il me demandait de cesser. Il faisait en sorte que sa femme soit bien endormie. Il parlait à voix basse. » Ou encore : « Il m'a présenté ça comme un scénario et moi naïvement, j'ai foncé tête baissée. » « C'est dégueulasse ce que ce type a fait à sa femme. Et moi aussi, j'ai été dégueulasse. »